

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_083

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS DE L'EST (APMNEST) POUR L'ENTRETIEN ET LA GESTION DES TOILETTES PUBLIQUES DE LA MAISON DES VACOAS A BRAS PANON

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
40	6	2	46

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Johnny PAYET, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sonia ALBUFFY donne procuration à Monsieur Johnny PAYET, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_083

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION DES MILIEUX NATURELS DE L'EST (APMNEST) POUR L'ENTRETIEN ET LA GESTION DES TOILETTES PUBLIQUES DE LA MAISON DES VACOAS A BRAS PANON

I – CONTEXTE

Dans le cadre de ses missions de gestion et de valorisation du site touristique des berges de la Rivière des Roches à Bras-Panon, l'Association de Protection des Milieux Naturels de l'Est (APMNEST), bénéficiaire d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) délivrée par la Mairie de Bras-Panon, assure actuellement l'entretien des toilettes publiques réalisées par la CIREST, ainsi que l'entretien paysager et l'embellissement des abords de la Maison du Vacoas.

La Maison du Vacoas et les toilettes publiques attenantes ont été réalisées par la CIREST, avec le soutien du FEDER, dans le cadre de sa compétence en matière de développement touristique. Ces équipements s'intègrent au sein d'un site particulièrement fréquenté par les habitants et les visiteurs, notamment les week-ends, jours fériés et périodes de vacances scolaires.

Constatant la forte fréquentation du site et soucieuse de garantir une gestion cohérente et qualitative de l'ensemble des équipements mis à disposition du public, l'APMNEST propose d'étendre son intervention aux nouvelles toilettes publiques aménagées par la Mairie de Bras-Panon à proximité immédiate de la Maison du Vacoas et mises en service fin 2023.

Cette proposition vise à assurer une gestion harmonisée du site, à optimiser les moyens humains et matériels mobilisés pour son entretien et à garantir aux usagers un niveau de service et de qualité homogène sur l'ensemble des équipements. Ainsi, l'association sollicite l'intégration de l'entretien et de la gestion de ces nouvelles infrastructures dans son programme d'actions pour l'année 2026, dans une logique de mutualisation des interventions au bénéfice de l'attractivité et de la qualité d'accueil de ce site touristique majeur du territoire Est.

II- ÉLÉMENTS FINANCIERS

L'Association de Protection des Milieux Naturels de l'Est propose la reconduction de son partenariat avec la CIREST pour 2026 et sollicite une subvention de 24 000,00 euros pour la prise en charge du salaire d'un employé à temps complet, ainsi que pour l'achat de diverses fournitures liées à l'entretien.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,
- **VU** les crédits prévus au budget de l'exercice en cours ;

Considérant,

- que la volonté de la CIREST d'accroître son attractivité touristique;
- que le site de La Rivière des Roches à Bras-Panon est classé d'intérêt communautaire;
- ce site est entretenu et valorisé par l'APMNEST et qu'à ce titre elle sollicite la CIREST pour une subvention de fonctionnement pour 2026 d'un montant de 24 000,00 euros;

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 46 « Pour »,

- **D'APPROUVER** les termes du présent rapport,
- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 24 000,00 euros à l'Association de Protection des Milieux Naturels de l'Est pour l'année 2026, pour l'entretien et la gestion des toilettes publiques sur le site de la Rivière des Roches à Bras-Panon,
- **DE VALIDER** , la convention de subvention 2026 jointe en annexe,
- **D'INSCRIRE** les crédits budgétaires,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER